

PROCÈS-VERBAL DE LA 203^E RÉUNION RÉGULIÈRE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, TENUE LE VENDREDI 13 FÉVRIER 2015, À 18 H, À LA SALLE PAULY DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE ROUYN-NORANDA (201, AVENUE DALLAIRE)

Présences : Mesdames Astrid Barrette-Tessier, Céline J. Dallaire, Véronique Girard, Geneviève Grenier, Nancy Hardy, Johanne Perreault, Francine Plante et Ginette Vézina, ainsi que Messieurs Cédric Corbeil, Mathieu Larochelle et Christian Paquette

Observateurs : Mesdames Suzie Ethier, Madeleine Perron et Samuelle Ramsay-Houle

Absences : Mesdames Madeleine Boudreault, Nicole Garceau et Caroline Trudel, ainsi que Messieurs Jacques Baril, Alain Coulombe, Mathieu Gnocchini, Jean-Jacques Lachapelle et Pierre Laliberté

1. DÉCISIONS

D-1 Lecture et adoption de l'ordre du jour

En l'absence de Monsieur Pierre Laliberté, Véronique Girard, 2^e vice-présidente, anime la rencontre. Sur la proposition de Ginette Vézina appuyée par Cédric Corbeil et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-711 *d'adopter* l'ordre du jour tel que proposé.

D-2 Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion tenue le 21 novembre 2015

Sur la proposition de Johanne Perreault appuyée par Francine Plante et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-712 *d'approuver* le procès-verbal tel que présenté.

D-3 Adoption des états financiers

Madeleine Perron présente les états financiers. Sur la proposition de Geneviève Grenier appuyée par Astrid Barrette-Tessier et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-713 *d'adopter* les états financiers tels que présentés.

D-4 Membre Honorifique 2015

Ginette Vézina informe que 3 des 5 membres du comité exécutif (Pierre Laliberté, Véronique Girard et elle-même) se sont rencontrés avant la réunion du conseil d'administration. Après discussion, le comité propose la candidature de Daniel Morin, de la discipline du théâtre et de la MRC d'Abitibi-Ouest, pour les raisons suivantes :

CONSIDÉRANT QUE : Cette personne œuvre dans le milieu théâtral, et que sur les 24 Membres Honorifiques, seulement 2 sont issus de cette discipline;

Cette personne a eu une action très structurante pour le milieu théâtral de la MRC d'Abitibi-Ouest, en étant directeur et metteur en scène pour la

Troupe À Coeur ouvert, en fondant une école des arts de la scène pour les jeunes et en faisant du théâtre d'intervention;

Cette personne a su développer une expertise exceptionnelle pour les spectacles à grand déploiement avec la production Le Paradis du Nord;

Cette personne a réussi à se tailler une place au sein de l'industrie touristique de l'Abitibi-Témiscamingue et être identifiée, pendant plusieurs années, comme évènement attractif pour la MRC d'Abitibi-Ouest;

Sur la proposition de Geneviève Grenier appuyée par Johanne Perreault et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-714 de nommer Daniel Morin comme Membre Honorifique 2015 du CCAT.

2. CONSULTATION

C-1 Changement de nom pour Culture Abitibi-Témiscamingue

L'actualisation du site ccat.qc.ca ayant été reportée à l'an prochain, nous nous posons la question s'il y avait lieu d'actualiser notre nom pour « Culture Abitibi-Témiscamingue »? Ce questionnement se pose aussi, car en 2017, nous serons les seuls à gérer la plateforme Culturat. En termes de marketing, ce changement permettrait peut-être un repositionnement et un meilleur arrimage avec l'image de marque Culture Abitibi-Témiscamingue.

Actuellement, sur les 14 CRC du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec, 4 ont adopté la formule « Culture » suivie du nom de leur région. Les couts pour cette modification oscillent autour de 3 000 \$ (logo, papèterie, etc.).

Les commentaires suivants sont émis par les membres : la notion de conseil dans notre nom cible bien notre action pour le milieu culturel, elle dénote aussi d'un professionnalisme et du sérieux de notre organisme; la pertinence du changement de nom versus les dépenses engendrées soulève un questionnement. Dans l'ensemble, les membres souhaitent le statuquo. Toutefois, Cédric Corbeil se porte volontaire pour une réflexion d'une heure sur le sujet.

C-2 Suivi du plan d'action

Un survol du plan d'action nous permet de constater que dans l'ensemble, elles ont pour la plupart été réalisées. Quelques éléments ont été reportés à l'an prochain comme : la refonte du site Internet (ccat.qc.ca); la rencontre de concertation avec les tables disciplinaires; le lancement du Portrait 2015 des arts et de la culture en Abitibi-Témiscamingue qui aura lieu à l'AGA. Puis, avec l'abolition des CRSSS et de la CRÉ, les actions respectivement prévues pour la médiation culturelle et le suivi de la planification stratégique du développement régional ne se réaliseront pas.

C-3 Mobilisations Abitibi-Témiscamingue

Pour la journée de mobilisation tenue le 29 janvier dernier, le CCAT a été interpellé par le comité de mobilisation pour organiser un appel de dossiers incitant les artistes en arts à déposer un projet d'œuvre sur le thème *On va s'en souvenir*. Cette œuvre devait être financée par une campagne de sociofinancement et être réalisée pour le printemps 2015. Céline Dallaire, Francine Plante et Jacques Baril nous ont soutenus pour la rédaction de l'appel d'offres. Des candidats ont été choisis pour chacune des MRC.

Toutefois, devant le manque de volonté que nous ressentions de la part des comités organisateurs de chacune des MRC pour inciter les personnes présentes à participer à une campagne de sociofinancement ainsi que les défis à rencontrer pour l'entretien de ses œuvres, le CCAT a décidé de recommander au comité de mobilisation de ne pas tenir cette activité.

Pour la journée, des activités ont eu lieu dans chacune des MRC, et c'est plus de 5 000 personnes qui ont participé à l'une ou l'autre de celles-ci. Le manifeste, signé par plus de 6 000 personnes, sera déposé à l'Assemblée nationale et aux députés de la région dans la semaine du 23 février.

Par ailleurs, ce matin a eu lieu une rencontre entre les préfets et le comité de mobilisation. Selon toute vraisemblance, une instance régionale sera mise en place et des représentants de la société civile y seront présents. Les pouvoirs et les budgets disponibles demeurent à définir.

3. INFORMATIONS

I-1 Points d'information :

Prix d'excellence : Depuis 15 ans, le ministre régional est toujours associé à un prix et depuis 2005, et plus spécifiquement à celui de la relève. Suite à la demande déposée au ministre Luc Blanchette, son attachée politique a informé Madeleine Perron qu'il ne soutiendra pas ce prix, car il avait peu de budgets et qu'il désirait accorder une priorité à la pauvreté et à l'éducation. Madeleine a rencontré le ministre pour l'informer que la remise de prix se déroulait en Abitibi-Ouest et que cela ferait étrange qu'il ne participe pas pour la première à cette remise de prix dans un comté péquiste. Il a invoqué le manque de budgets pour participer à ce prix.

Madeleine a ensuite communiqué avec M. François Gendron pour lui expliquer la situation et lui mentionner que nous pourrions diminuer le montant demandé (qui est de 2 500 \$) à 1 500 \$. M. Gendron a demandé à ses 2 autres collègues (Blanchette et Bourgeois) s'il ne pouvait pas contribuer à la remise du prix de la députation régional en déboursant chacun une somme 500 \$. Guy Bourgeois a accepté, mais pas Luc Blanchette.

Samuelle Ramsay-Houle informe que les commissions culturelles ont choisi leur candidat pour le Prix du Public. Il s'agit de la Société des arts Harricana (MRC Abitibi), le Centre d'art Rotary (MRC Abitibi-Ouest), L'Écart... lieu d'art actuel (MRC Rouyn-Noranda), la Biennale internationale d'art miniature (MRC Témiscamingue) et le Centre d'exposition de Val-d'Or (MRC Vallée-de-l'Or). Pour les autres prix, les appels de dossiers partiront incessamment.

Colloque sur la citoyenneté culturelle des jeunes : Samuelle Ramsay-Houle informe les membres que plus de 70 personnes étaient présentes lors de l'évènement. À l'issue de la journée, 4 recommandations pour le développement de la participation citoyenne des jeunes à la culture dans notre région ont été formulées, et autant pour le niveau national.

Régional

1. Décloisonner la culture, la perception que les gens en ont.
2. Créer un réseau de diffusion jeunesse régional.
3. Chèque culture à dépenser régionalement en culture.
4. Favoriser l'accès en concertant les partenaires et en instaurant une plateforme d'information qui regrouperait toute l'information sur les loisirs en région.

National

1. Intégrer les arts et la culture aux saines habitudes de vie.
2. Se doter d'une politique culturelle transversale intégrée dans tous les secteurs.
3. Soutenir des actions de réseautage des milieux culturels et de la petite enfance.
4. Démocratiser la culture par une campagne de sensibilisation et davantage de financement.

Formation : En l'absence de Josée-Ann Bettey, Suzie Ethier fait un bref survol de la programmation Hiver-printemps qui a été envoyée à tous en janvier dernier. Elle informe également qu'une formation dans le cadre du programme multi régional a été déposée en collaboration avec le Regroupement du conte au Québec.

Programme pour les arts et les lettres de l'Abitibi-Témiscamingue (PALAT) : Une tournée a eu lieu dans les 5 MRC en janvier. En plus de présenter le PALAT, nous y présentions les activités du service de formation continue et le site Web. Une quarantaine de personnes ont assisté à l'une ou l'autre de ces rencontres. Josée Ann Bettey a accordé un soutien technique à 40 artistes ou organismes dans le dépôt de leur demande.

Culturat : Avant la période des fêtes, Suzie Ethier a contacté une trentaine de gestionnaires de ressources humaines dans différentes entreprises et envoyé de nombreux courriels pour inciter les compagnies à offrir des certificats cadeaux à leurs employés. Des envois ont aussi été faits par les Chambres de commerce pour présenter la Boutique des arts Culturat. Nous avons, depuis l'ouverture de la boutique, 3 826 \$ d'achat d'articles et 2 350 \$ d'achat de cartes cadeaux. Nous avons eu une centaine de transactions d'une moyenne de 20 \$ chacune. Le nombre de visites sur le site de la boutique est 16 000 dont 10 000 uniques.

I-2 Affaires nouvelles :

Rencontre de la ministre de la Culture et des Communications : Le 23 janvier, Ginette Vézina a accompagné Madeleine Perron à une rencontre du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec (RCRCQ). Au cours de celle-ci, Madeleine Perron n'a pas renouvelé son mandat pour siéger au comité exécutif du Réseau, et la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Hélène David, est venue nous rencontrer.

L'objectif de cette rencontre étant d'instaurer un rendez-vous annuel entre la ministre et le RCRC. Pour cette première rencontre, nous lui avons brossé un tableau large des divers mandats des CRC et des particularités dans les régions (Ginette a présenté la Boutique des arts Culturat). La ministre nous a rassurés en nous disant que nous ne serions pas abolis, mais que nous aurions un effort à faire. Elle nous a aussi mentionné qu'elle nous interpellerait dans l'actualisation de la Politique culturelle du Québec.

Rencontre du sous-ministre de la Culture et des Communications : Suite à toutes les pressions faites par le milieu, mais aussi par le ministre Luc Blanchette, le sous-ministre Jean Bissonnette est venu en Abitibi-Témiscamingue uniquement pour nous rassurer. Lors de cette rencontre du 29 janvier, Randa Napki et Émilien Larochelle (Tourisme Abitibi-Témiscamingue), Jean-Jacques Lachapelle et Karine Brassard (Réseau muséal de l'Abitibi-Témiscamingue) ainsi que Pierre Laliberté et Madeleine Perron (Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue) étaient présents. M. Bissonnette nous a mentionné que le bureau de la direction régionale du MCC en Abitibi-Témiscamingue était ici pour rester. L'Abitibi-Témiscamingue n'allait pas être avalée par l'Outaouais. Suite à nos échanges, il a compris l'importance de bien camper le rôle de Mathieu Beaudry, de la direction régionale, qui doit bien représenter le milieu en l'absence d'Anne-Marie Gendron. Nous avons convenu de nous revoir à l'automne prochain.

Radio-Canada

Le 27 février aura lieu un spectacle organisé par le collectif *Ici, nous aimons Radio-Canada*. L'objectif est de redire l'importance de ce média dans notre région dans un contexte où le financement de cette institution s'effrite de plus en plus. Déjà, le poste de Serge Cossette à la direction de Radio-Canada Abitibi-Témiscamingue n'a pas été remplacé et nous relevons maintenant du Saguenay. Des congés de maternité ne seront pas remplacés.

4. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 17 avril 2015 à 18 h.

5. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur la proposition de Ginette Vézina appuyée par Mathieu Larochelle et adoptée à l'unanimité, il est résolu :

C.A.2015-715 de lever la séance à 20 h 50.



Ginette Vézina, secrétaire

Le 17 avril 2015

Date